



DLF Bruxelles-Europe
Diversité linguistique et langue française

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

DLF Bruxelles-Europe
Chaussée de Waterloo, 1313 E
B-1180 Bruxelles
✉ bxl-europe@skynet.be

Lettre aux candidats à l'élection législative 2012
4^{ème} circonscription des Français établis hors de France.

Bruxelles, le 26 mai 2012

Madame, Monsieur,

C'est en votre qualité de candidate / candidat que nous nous adressons à vous.

La circonscription du Benelux où vous êtes candidate / candidat se trouve être au cœur de l'Europe : les principales institutions de l'Union européenne se partagent entre Bruxelles et Luxembourg. Nous ne doutons pas que cette proximité puisse contribuer à vous donner un poids supplémentaire au sein de l'Assemblée nationale pour aborder un certain nombre de questions liées à la citoyenneté européenne. L'Europe, c'est un projet d'intégration, avec des politiques communes, un marché unique, des valeurs communes de démocratie, de liberté mais aussi le respect de la diversité culturelle et linguistique de chaque peuple.

À cet égard, nous regrettons vivement la tendance, observée depuis quelques années, dans les pratiques de communication des institutions et autres organes de l'UE, en particulier de la Commission, qui revient à conférer à l'anglais, sans le dire, un statut de *langue unique* de fait (¹), une dérive dommageable à la crédibilité de l'UE auprès des citoyens.

1 Utilisation quasi-exclusive d'une seule langue pour les appels d'offres, les réunions internes des services, les organes décentralisés (agences, offices et autres), une partie des sites internet des directions générales à destination des citoyens, les consultations publiques, les supports d'information du personnel, l'affichage en façade de nombreux bâtiments, les campagnes d'information sur les grands programmes, etc.

Notre organisation *DLF Bruxelles-Europe* est la délégation bruxelloise de l'association (loi 1901) *Défense de la langue française*. Elle vise à promouvoir la diversité linguistique dans la capitale de l'Europe et œuvre pour que la langue française reste l'une des principales langues de travail et de communication des institutions et autres organes de l'Union européenne.

Nous sommes convaincus que vous êtes attentive / attentif au statut de la langue française dans le monde, les organisations internationales et, en particulier, les institutions de l'Union européenne. Par conséquent, au cours de votre mandat, si vous êtes élu (e), nous vous demandons d'agir pour que le français et plus globalement la diversité linguistique, restent une réalité notamment dans le travail quotidien de ces institutions.

Votre action contribuerait ainsi à remédier au phénomène de rejet de l'Europe qui se dessine et à permettre à tous les citoyens d'exercer leur droit à participer à la vie démocratique de l'UE. Nous sommes disponibles, après les élections, pour vous rencontrer et exposer plus avant notre diagnostic et explorer d'éventuels moyens d'action.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Pour DLF Bruxelles-Europe
Claire GOYER-ROZANES, présidente,
ancienne conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE)